

TABLEAU DE SUIVI DES DEMANDES DE MESURES CORRECTIVES (INSTRUCTION N°1)

N° de question	Demandes de mesures correctives	Injonction	échéance (date réception, 6 mois, 1 an)	Suivi / Instruction n°1			Suivi / Instruction n°2		
				Réponse BHPAD (01/07/2024)	Réalisé: (oui /non /en cours)	Injonction (maintenue/levée)	Réponse BHPAD (15/01/2025, 17/01/2025 et 27/01/2025)	Réalisé: (oui /non /en cours)	Contacts à la lecture des plans transmis et lors de l'entretien en visio du 31/01/25
4	Structurer une équipe de direction.	1	6 mois	L'établissement déclare disposer d'une équipe de direction de transition et d'une équipe de direction de soins. Le projet de création est en cours. Il est précisé qu'une infirmière coordinatrice intégrera la structure le 07/12/2024.	En cours	Maintenue	■ Infirmière Diplômée d'Etat est arrivée en poste en tant qu'IDBCO le lundi 17/01/2025. Elle est en cours de formation IDBCO et sera diplômée en mai 2025.	oui	Contrat CDI de l'IDBC ■ (nommé le 17/01/25). A la date du 31/01/25, il a été constaté que le recrutement de l'IDBC n'était pas effectif. L'établissement a des plans de soins à compléter par le médecin coordonnateur qui arrive le 05/02/2025
7	Actualiser les plans de soins.	1	2 mois	L'établissement déclare que les plans de soins sont actualisés. Il sera une des missions prioritaires de l'IDEC.	En cours	Maintenue	Le 15/01/2025, 44 % des plans de soins ont été actualisés. Les plans de soins réalisés pour 45 résidents présents. Le 27/01/25, transmission du plan suivi des plans de soins (2/3 des plans de soins sont réalisés). Il est précisé dans le plan d'action transmis le 27/01 : Tableau de suivi des plans de soins réalisé (en prévu au 03/02/2025) L'établissement a transmis aux équipes par l'IDBC d'en faire 3 par jour.	en cours	Point sur l'ancienneté des plans de soins au 31/01 : 32 plans de soins réalisés. Le 04/02/25, transmission tableau de suivi des plans de soins réalisés complétés, 100% des PDS réalisés (42 résidents à aujourd'hui)
8	Pourvoir les postes vacants (1 médecin coordonnateur, 1 IDEC, 2,8 ETP d'IDE, 1 AS, 3 ASH) et en priorité le poste d'IDEC.	1	Des réception du présent rapport	L'établissement énumère les recrutements effectués ou à venir: - 3 AS depuis le 21/09/2024, - 2 ASH depuis le 22/09/2024, - 1 IDEC recruté en septembre 2024. Le recrutement du poste de médecin coordonnateur est en cours. Il est précisé que les actions visant à recruter un médecin coordonnateur ont pas abouti. L'organisation prévue pour la mise en place du poste de médecin coordonnateur sera la mutualisation du médecin coordonnateur avec d'autres structures.	En cours	Maintenue	IDEC recruté à temps plein le 16/12/2024 2 ASH recrutés pour 12 mois formation AS non validée en attente validation module 9 1 AS recrutée pour un CDI de 6 mois au 01/02/2025 3 ASH recrutés en CDI au 20/01/2025 Divers CDI à échéance 31/12/2024 non renouvelés. La composition de l'effectif et les plannings ont été transmis le 27/01 Les plannings, vous trouverez ci-joint les plannings de l'équipe de soins, 5 soignants le matin et 3 soignants le soir sont présents. Cette organisation n.10 heures est en cours de modification (PV CSE exceptionnel joint) pour revenir à une organisation en 7 heures. Echéance prévue dans le plan d'action : 31/03/25 ■ intégrera le poste de médecin coordonnateur d'un jour par semaine le 05/02/2025.	oui	L'équipe IDEC est composée de 4 IDEC correspondant à 2,7 ETP. L'établissement a mis en place la plateforme HUBIO et est en train de constituer un pool de remplaçants stable. Le médecin coordonnateur arrive le 05/02/2025. Elle sera présente le 04/02/25 pour par semaine correspondant à une journée de travail de 0,2 ETP. A noter que la qualité de travail est en deçà des seuils définis par l'article D312-156 du CASF prévoyant un équivalent temps plein de 0,60 pour un établissement dont la capacité autorisée est comprise entre 60 et 99 places. Cependant, nous levons l'injonction compte tenu des difficultés actuelles de recrutement d'un médecin coordonnateur et de la nécessité d'éviter à l'avenir vers un temps de présence plus important.
9	Formaliser et mettre en œuvre la supervision des pratiques soignantes par l'IDEC et les IDEC.	1	2 mois	L'établissement déclare que la supervision des pratiques soignantes est en cours. Le responsable de l'IDEC, puis du recrutement d'IDEC afin de mettre en œuvre la supervision des pratiques.	Non	Maintenue	L'IDEC du site du Prieuré a pu venir 2 jours afin de superviser les équipes de soins. avant l'arrivée de l'IDBCO. Depuis l'arrivée de l'IDBCO, les équipes ont pu être accompagnées sur plusieurs prises en soins. Ces actions sont des priorités. Une douche ■ a été achetée et sera livrée la semaine du 20/01/2025. Une de l'échographie télephonique du 15/01. La directrice a pu faire un tour de l'équipe et observer bien faire mais manque de formation et de supervision. L'équipe DE en place est stabilisée et permet la supervision plus effective des équipes soignantes. Transmission de feuille de collecte évaluative mise en place	en cours	L'arrivée de l'IDEC a permis de rassurer les équipes soignantes sur la supervision des pratiques. Cependant il est nécessaire de préciser la procédure d'évaluation des pratiques soignantes avec planification des actions mises en place.

12	Elaborer des protocoles et des modes opératoires relatifs au circuit du médicament et veiller à leur appropriation par l'ensemble de l'équipe soignante (jour, nuit).	1	Dès l'expiration du présent rapport	l'établissement déclare que le recrutement de nouvelles aides soignantes a permis une amélioration des pratiques soignantes relatives au circuit du médicament. Il est précisé que les protocoles sont en cours d'élaboration.	Non	Absence de protocole relatif au circuit du médicament Il est précisé que cette action corrective correspond à une des missions prioritaires de l'DEC.	Maintenue	Procédure en place jointe transmise le 27/01 Il est prévu un audit sur le circuit du médicament à l'aide de la grille outil d'auto diagnostic de l'OMEDT et ABS. Cet audit fera l'analyse des étapes : prescription, stockage, préparation, distribution, coordination et formation. A partir de cet audit, les mesures correctives pourront être mises en œuvre.	en cours	Le travail est aussi engagé avec la qualification de l'association sur notamment l'actualisation de la procédure, la mise en place de micro-formations. Le protocole transmis est encore perfectible : il est nécessaire de préciser l'utilisation de l'escargot mis en place avec la plume de partenaire, et plus globalement, de préciser davantage les processus et les outils utilisés dans le cadre du circuit des médicaments.	Maintenue
13	Securiser l'aide à l'administration des médicaments par les AS et ASH : protocoles de soins adaptés, formation des agents avant leur prise en charge, supervision des pratiques professionnelles par les IDE/DIEC.	1	2 mois	L'établissement déclare que la sécurisation de l'aide à l'administration des médicaments sera effective avec la mise en place des protocoles et l'arrivée de l'DEC.	Non	Absence d'éléments attestant de la sécurisation de l'aide à l'administration des médicaments par les AS et les ASH. Il est précisé que cette action corrective correspond à une des missions prioritaires de l'DEC.	Maintenue	Démarche en cours (voir pièce jointe), il s'agit d'une des missions prioritaires de l'DECQ. Le travail est engagé avec la qualification de l'association sur notamment l'actualisation de la procédure, la mise en place de micro-formations. - Des professionnels non AS ou non AES/AMP volontaires pour participer à l'aide à la prise des médicaments préparés en pillulier, ou AES/AMP, des AS et AES/AMP pour participer dans les limites de leur qualification, à l'aide à la prise des médicaments non injectables.	en cours	Il est attendu la mise en place d'un programme de formation complet interne à l'établissement et dispensé par un IDE (théorie, pratique) et externe par l'association (théorie, pratique) à l'habilitation nominative formalisée par un document).	Maintenue
14	Veiller à l'appropriation du plan de soins (PDS) informative en tant qu'outil de référence par les soignants afin de garantir la continuité et l'individualisation des prises en charge ; élaborer une procédure d'élaboration, validation et actualisation des PDS.	1	6 mois	L'établissement déclare que l'appropriation des PDS informatisés par l'équipe soignante est en cours.	En cours	Absence d'éléments attestant de l'appropriation des PDS informatisés par l'équipe soignante. Il est précisé que cette action corrective correspond à une des missions prioritaires de l'DEC.	Maintenue	Démarche en cours avec la réalisation des plans de soins. Changement de prestataire pour faciliter sa prise en main avec un passage à net le 25/04/2025. Le travail est engagé avec la qualification de l'association sur notamment l'actualisation de la procédure, la mise en place de micro-formations. - Des professionnels non AS ou non AES/AMP volontaires pour participer à l'aide à la prise des médicaments préparés en pillulier, ou AES/AMP, des AS et AES/AMP pour participer dans les limites de leur qualification, à l'aide à la prise des médicaments non injectables.	en cours	Les plans de soins sont informatisés dans le logiciel actuel Titan. L'évolution vers Netsons prévue en avril 2025 s'accompagne de la formation des référents (DIEC, DIE, médecin coordonnateur) en cours et avril jusqu'à la mise en main de l'ensemble des équipes (AS, ASH, IDE, DIEC, DIE, médecin coordonnateur) en cours et avril par le fournisseur du logiciel. Au-delà du protocole fourni, il est nécessaire de travailler une procédure d'élaboration et réévaluation des plans de soins	Maintenue